



ecomaison

# Les obligations éco- conception AGEC

## 2023

Mai 2023

## Intervenants Ecomaison



**Clémentine JANTON**

Responsable de Marchés Literie,  
Décoration Textile et Accessoires



**Benoît GODON**

Responsable Fonds Réparation



# Obligation d'information des caractéristiques et qualités environnementales

Page du ministère à consulter

# Obligation d'informations environnementales

[Page du ministère à consulter](#)



## Acteurs concernés

**Producteurs, importateurs, distributeurs** ou autres MM de produits neufs générateurs de déchets destinés aux consommateurs, y compris ceux utilisant un site internet, une plateforme ou toute autre voie de distribution en ligne dans le cadre de leur activité commerciale en France, et les consommateurs de ces produits.



## Modalités

- **Obligation d'afficher les caractéristiques et qualités environnementales** selon les produits concernés
- **Affichage des primes et pénalités (=éco-modulations)**
- **Page internet dédiée** : « fiche produit relative aux qualités ou caractéristiques environnementales », complété du nom et de la référence du modèle concerné.



## Calendrier d'application

Entrée en vigueur progressive, par palier de CA, **dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023**

# Calendrier d'application



## Obligation d'affichage pour les MM

- CA annuel cumulé toutes filières concernées > 50 M€
- > 25 k unités mises sur le marché annuellement cumulées toutes filières concernées
- Mobilier seul

1<sup>er</sup> janvier 2023



## Obligation d'affichage pour les MM

- CA annuel cumulé toutes filières concernées > 20 M€
- > 10 k unités mises sur le marché annuellement cumulées toutes filières concernées
- Toutes les filières

1<sup>er</sup> janvier 2024



## Obligation d'affichage pour les MM

- CA annuel cumulé toutes filières concernées > 10 M€
- > 10 k unités mises sur le marché annuellement cumulées toutes filières concernées
- Toutes les filières

1<sup>er</sup> janvier 2025

# Caractéristiques et qualités environnementales concernées



## Incorporation de matière recyclée

- Mesurée comme proportion globale en masse de matériaux issus du recyclage
- Mention « **produit comportant au moins [%] de matières recyclées** »
- Obligation de mentionner les informations

## Présence de substances dangereuses

- Substances identifiées par décret du 1<sup>er</sup> octobre 2021, Cf. Règlement REACH et liste des SVHC tenue par l'ECHA
- Si présence en concentration >0,1% massique d'un produit, mention « **contient une substance dangereuse** » + **nom de la substance**

## Recyclabilité

- Caractérisée par **5 conditions cumulatives**
- Mention « **produit majoritairement recyclable** » (>50%)
- OU « **produit entièrement recyclable** » (>95%)
- **Outil transmis par Ecomaison**

# La recyclabilité définie réglementairement

— Cinq conditions **cumulatives**

1. Capacité à être collecté
2. Capacité à être trié
3. Absence de perturbateurs
4. Composition majoritaire en matériaux recyclables
5. Capacité et pérennité des exutoires



# 1 mention obligatoire et une mention optionnelle



## ► Majoritairement recyclable

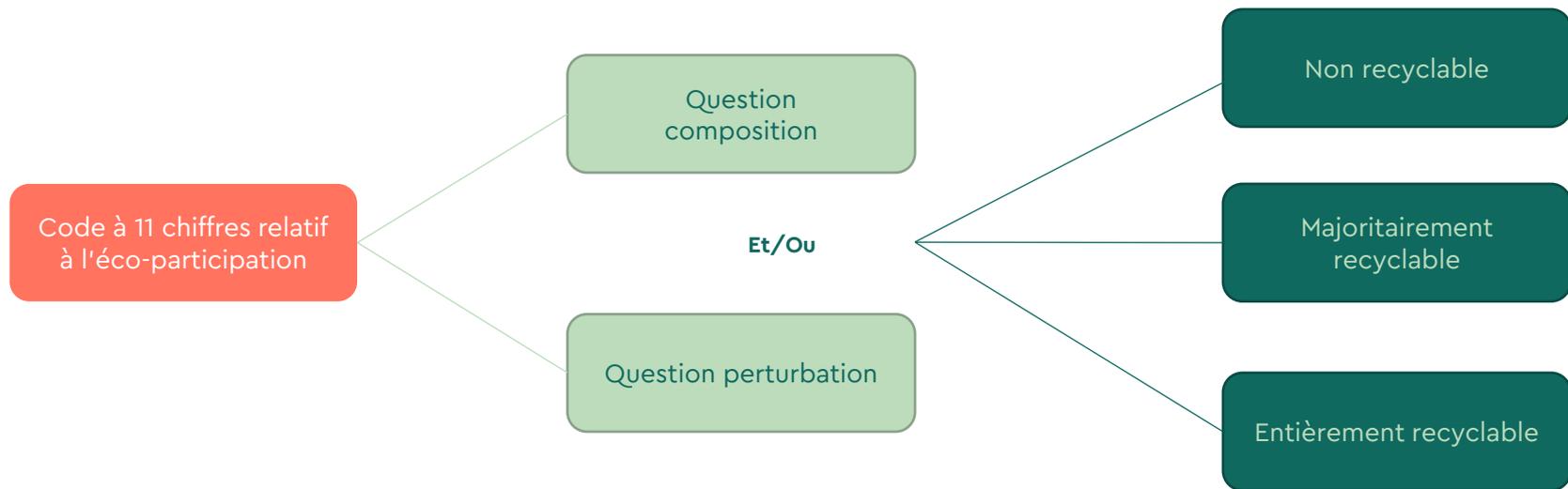
pour une composition > 50% en matériaux recyclables

## ► Entièrement recyclable (optionnel)

pour une composition >95% en matériaux recyclables

## ► Pas de mention si pas de recyclabilité

# Détermination de la recyclabilité par l'outil Ecomaison



## Votre nouvel outil

Retrouvez le sur votre espace service





# Votre plan de prévention et d'éco- conception

# Les plans de prévention et d'éco-conception



## Obligation réglementaire

Rédaction de plans individuels par les entreprises à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023



## Services Eco-Mobilier

Faciliter la rédaction de ces plans par la mise à disposition d'un guide de rédaction d'un plan individuel de prévention et d'éco-conception



## Bénéficiaires

Les metteurs sur le marché qui souhaitent planifier et valoriser leurs engagements volontaires

## Un guide qui... définit ce qu'est un PPE



Outil de planification d'actions à mettre en œuvre portant sur les aspects environnementaux maîtrisables dans une perspective cycle de vie pour la mise en place :

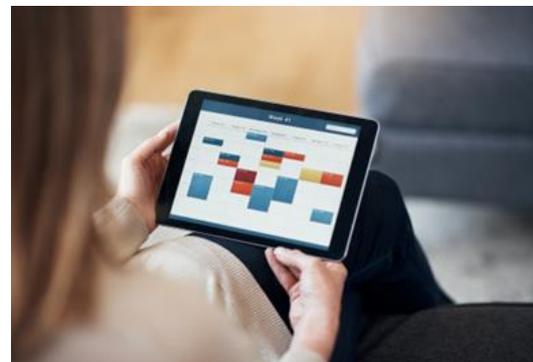
- ▶ d'une **réflexion stratégique**
- ▶ d'**engagements volontaires**
- ▶ d'**indicateurs d'objectifs**

Il doit concerner prioritairement la réduction de l'usage de ressources non renouvelables, l'accroissement l'utilisation de matières recyclées et de la recyclabilité des produits.

## Deux-outils-en-un pour votre plan individuel



Un guide de rédaction



Une proposition de frame

Pour tous les produits de la maison



# Un guide qui... facilite la conformité réglementaire des entreprises

À quoi cela sert	Ce que ce n'est pas
<input checked="" type="checkbox"/> Faciliter la rédaction des plans individuels	<input checked="" type="checkbox"/> Un guide d'éco-conception
<input checked="" type="checkbox"/> Permettre la synthèse par les éco-organismes	<input checked="" type="checkbox"/> Un plan commun de prévention et d'éco-conception
<input checked="" type="checkbox"/> Mieux valoriser les performances de la filière	



# Une frame\* pour... Un plan de qualité

Stratégie de prévention et  
d'éco-conception

Organisation et ressources à mobiliser

Actions de prévention et  
d'éco-conception

Autres initiatives

\*Trame commune aux 4  
grands éco-organismes



ecomaison

Re\_fashion

ecosystem

CIITEO

# Une frame pour... mettre en place votre démarche

Stratégie de prévention et  
d'éco-conception

Organisation et ressources à mobiliser

Organisation interne

Formation

Outils

Besoins identifiés et actions à mener

Actions de prévention et  
d'éco-conception

Autres initiatives

# Une trame pour... identifier et planifier vos actions

Stratégie de prévention et  
d'éco-conception

Organisation et ressources à mobiliser

Actions de prévention et d'éco-conception

Pistes produits et services

Indicateurs, objectifs, périmètre produit,  
actions à mettre en œuvre et échéances

Autres initiatives

# Les outils sont en ligne

Rendez-vous sur votre  
espace service





ecomaison

# Merci